

Comment faut-il dire alors ?— Ces mots étant masculins, il faut dire *sur le midi, sur le minute.*

Composition grammaticale.

Mettez aux temps et aux personnes convenables, dans la dictée qui suit, et qui termine la précédente, les verbes indiqués en italique par leurs infinitifs. Écrivez aussi les participes qui s'y trouvent *selon les règles de leur syntaxe.*

M. R... au retour de sa bonte, *sortir* lui-même pour voir ce qui pouvait l'avoir effrayé, et en même temps pour chercher la petite fille. Quelques instants après, il *rentra*, *apporter* dans ses bras l'objet qui avait tant épouventé la domestique. C'était celle que l'on cherchait, et qui, toute meurtrie et couverte de boue, était méconnaissable. La pauvre enfant, au sortir de la maisonnette du jardinier, *recevoir* toute *tremblée* à travers le verger, lorsqu'en apercevant dans l'ombre la silhouette d'un bonhomme en paille que l'on avait mis sur un cerisier pour faire peur aux oiseaux, elle se sentit atteinte d'un mal inconnu qu'elle ne put définir, et qui malheureusement n'est autre qu'une attaque d'épilepsie.

CORRECT.

M. R... au retour de sa bonte, *sortit* lui-même pour voir ce qui pouvait l'avoir effrayé, et en même temps pour chercher la petite fille. Quelques instants après, il *rentra*, *apportant* dans ses bras l'objet qui avait tant épouventé la domestique. C'était celle que l'on cherchait, et qui, toute meurtrie et couverte de boue, était méconnaissable. La pauvre enfant, au sortir de la maisonnette du jardinier, *revenu* toute *tremblante* à travers le verger, lorsqu'en apercevant dans l'ombre la silhouette d'un bonhomme en paille que l'on avait mis sur un cerisier pour faire peur aux oiseaux, elle se sentit atteinte d'un mal inconnu qu'elle ne put définir, mais qui malheureusement n'est autre qu'une attaque d'épilepsie.

AVIS OFFICIELS.



SÉPARATIONS ET ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 10 de septembre courant :

1o. De distraire de la municipalité scolaire de St. Louis de Lotbinière, dans le comté de Lotbinière, les paroisses de St. Edouard et de Ste. Emmélie, et d'ériger ces deux nouvelles paroisses en municipalités scolaires distinctes, donnant à chacune d'elles les limites qui ont été assignées à ces deux paroisses par proclamations de Son Excellence, le Gouverneur Général, toutes deux en date du premier jour de décembre, 1862, et insérées dans la *Gazette du Canada*, au No. 51 du 21ème volume.

2o. De distraire de la municipalité scolaire de St. Caunt, dans le comté des Deux-Montagnes, la partie de territoire ci-après décrite et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de *Municipalité scolaire de St. Caunt No. Deux* ; savoir :

Toute cette partie de territoire qui a été détachée de la paroisse de St. Jérôme par décret canonique, et comprenant toutes les terres et tous les terrains qui se trouvent entre la montée dite *Montée Guénel* ou *Montée Ste. Marie*, au sud de la Rivière-du-Nord, et la terre d'Alfred Brown, inclusivement, ainsi que toutes les terres et tous les terrains situés au nord de la même rivière et qui se trouvent entre la terre de Prosper Valiquet, inclusivement, et la pointe dite *Pointe-à-Antoine-Duquet*, aussi inclusivement.

3o. D'ériger en municipalité scolaire le township de Beresford, dans le comté de Terrebonne, avec le nom et les limites de ce township.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 21 d'août dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Wolfe.—Wolfestown: MM. Procul Olivier et Augustin Boucher.

Comté de Richmond.—Melbourne: MM. Louis Desaulniers, Alfred Boisvert et Dugald Campbell.

Comté de Compton.—Clifton: MM. William Holliday et Horace Waldron.

Comté de Maskinongé.—St. Paulin: M. Alexis Lefrançois.

Comté de Bonaventure.—Paspébiac: Le Révérend C. G. Fournier, Curé, MM. Jean Loisel, Jean Duguay, Abraham Castilloux et Abel Roussy.

Comté de l'Ontario.—Hartwell: MM. Octave Lamarche, Sérére Desabrais, Jean-Bte. Bissonnette, Hilaire Lavallée et Moïse Chartrand. Même comté.—Ripon: MM. Paul Foucault, aîné, et Michel Landriault.

Et en date du 26 du même mois :

Comté de Portneuf.—Grandes-Nos: MM. Augustin Troitier, Joseph Troitier, David Guibault, Olivier Sauvageau, jeune, et Augustin Côté, (en bas de l'église).

Comté de Gaspé.—Cap-Désespoir: MM. Jacques Couture, fils de François, et Charles Beliveau, aîné.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre-Sud: MM. Patrick Hanley, aîné, et William Magrath.

Même comté.—St. Sylvestre-Nord: MM. James McGuire et Henry Taylor.

Et en date du 4 de ce mois :

Comté de Gaspé.—Cap-des-Rosiers: MM. André Cassivi, Antoine Cassivi, Jacques Rifou, Nicholas O'Connor et James Smith.

Et en date du 10 de ce mois :

Comté de Lotbinière.—St. Edouard: MM. Léonard Bélanger, Pierre Lemay, Narcisse Lachance, Gilbert Vidal et Isidre Blanchet.

Même comté.—St. Boniface: MM. Léon Lemay, Vital Laliberté, Pierre V. Leclerc, Ambroise Hébert et Pierre Reault.

SYNDICS D'ÉCOLES DISCIDENTES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 22 du mois d'août dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté d'Hochelega.—Coteau St. Pierre: MM. John Willett et Gaven Gilmore.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Les personnes dont suivent les noms ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de 1e classe, F. :

M. Damase Henry, Melle. Elise Angers, Zoé Beaulac, Monique Bélanger, Azilie Berthiaume, Alphonsine Blanchette, Adéline Collet, Marie Eudoxie Cordeau, Cléopâtre Zéphirine d'Amou, Clarisse d'Amou, Mathilda Dina Deslouchamps, Marie Philomène Daunais, Louise Daviau, Angélique W. Dufréne, Geneviève Dorilda Doucet, Jane Egan, Marie Mélina Faubert, Victorine Gauthier, Zoé Gendron, Céline Gurd, Marie Louise Délia Harpin, Marie Hébert, Marie Hélène Huneau, Emilie Joly, Edwidge Labelle, Elisabeth Laroche, Estelle Athalie Lavigne, Glacéorie Lussier, Philomène Muir, Alphonsine Payet, Jessé Poulet, Osime Perrault, Marie Poitras, Symphonose Richard, Léocadie Robidoux, Emeline Roireau et Léocadie Tremblay.

Diplômes d'écoles élémentaires de 2me classe, F., à Melle. Marie Asilda Allard, Victorine Blanchette, Eliza Bouchard, Octavie Briennott dit Lamarche, Obéline Cloutier, Caroline Croteau, Angèle Dorval, Zoé Durocher, Marguerite Dulis Généreux, Cordélia Jacques, Emma Lefebvre, Marguerite Limoges, Hermine Mackie, Cléopâtre Maynard, Edwidge Michel, Julie Neveu, Marie Paquette, Anne Racette, Marie Arsène Rainville, Emérite Rainville, Lucie Tétreau et Alix Vézina.

M. John Duggan a reçu un diplôme d'école élémentaire de 1e classe, A.

Oct. les 4, 5 et 6 d'août, 1863.

Le 4 juin, 1861, Melle. Marie Godard dit Lapointe a obtenu un diplôme, F. Le 5 mai, 1862, M. Hyacinthe Trinqué, un diplôme, F. Le 6 mai, 1863, Martin Cormley, un diplôme d'école élémentaire de la classe, A. Le même jour, (6 mai, 1863) Melle. Marie Elmina Labelle a obtenu un diplôme d'école élémentaire de 1e classe, F.

F. X. VALADE.

Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Melle. Emilie Bazin et Marie Laurent dit Lasonde ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de 2me classe, F.

Melle. Mary Enright a obtenu un diplôme d'école élémentaire de 2ma classe, A.

Oct. le 4 août 1863.

Melle. Marie Anna Beaudoin et Desanges Fiset ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de 2me classe, F.

Oct. le 1er. sept., 1863. (Séance ajournée).

N. LACASSE.

Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHREBROOKE.

M. Joseph W. Marsh a obtenu un diplôme d'académie de 1e classe, A., et M. Elisha J. Fessenden a obtenu un diplôme d'académie de 2me classe, A.